



Favoriser les chiroptères par la mise en place de contrats N2000

Visite d'une propriété gérée durablement

Vendredi 15 novembre 9h30-12h30

A Mazaugues (Var)

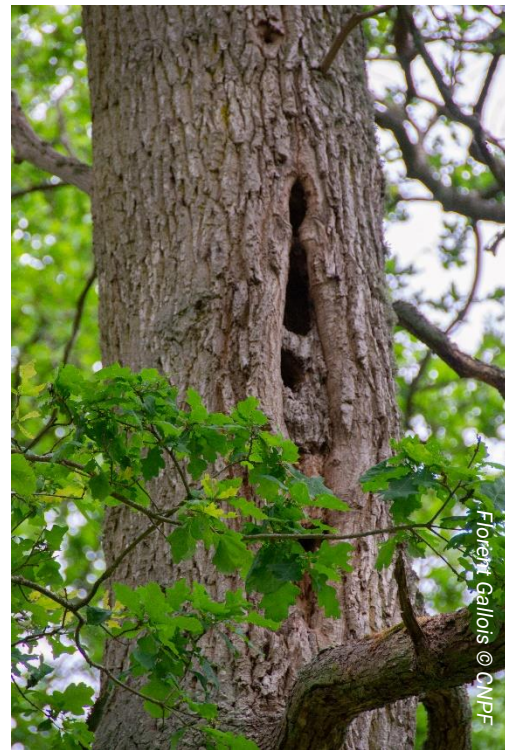
Le Centre National de la Propriété Forestière vous invite à découvrir une propriété privée gérée durablement au cœur du Parc naturel régional de la Sainte Baume, aux côtés de ses partenaires (Natura 2000, ONF).

L'occasion de repérer les arbres porteurs de micro-habitats à protéger et les contrats pouvant être mis en place.

Venez nous retrouver le temps d'une matinée en forêt en présence des animateurs Natura 2000.

Vous aurez toutes les clefs de lecture pour repérer ces arbres au sein de vos forêts.

*Des contrats rémunérés pour
préserver la biodiversité*



Florent Gallois © CNPF

Pour vous inscrire

Participation gratuite.

Inscription obligatoire avant le 11 novembre.

Par mail : carole.adriet@cnpf.fr

ou téléphone au : 06.73.48.22.35.

paca.cnpf.fr

Les partenaires de la journée

Le **Centre National de la Propriété Forestière** est l'établissement public qui a pour mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable des forêts. Il est le garant de cette dernière à travers l'élaboration du Schéma Régional de Gestion Sylvicole et l'agrément des Plans Simple de Gestion.

Les **animateurs Natura 2000** ont pour mission de mettre en œuvre le Document d'Objectifs (DOCOB) de chaque site, qui définit les actions nécessaires à la préservation des habitats et des espèces à l'origine de leur création. La gestion de ces sites repose sur le volontariat et la concertation locale, favorisant ainsi une approche participative.

L'**Office National des Forêts** est l'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) qui a en charge la gestion et la valorisation des forêts publiques : forêts domaniales (État), départementales et communales.

CNPF PACA :
Carole ADRIET :
carole.adriet@cnpf.fr

Animateurs Natura 2000:

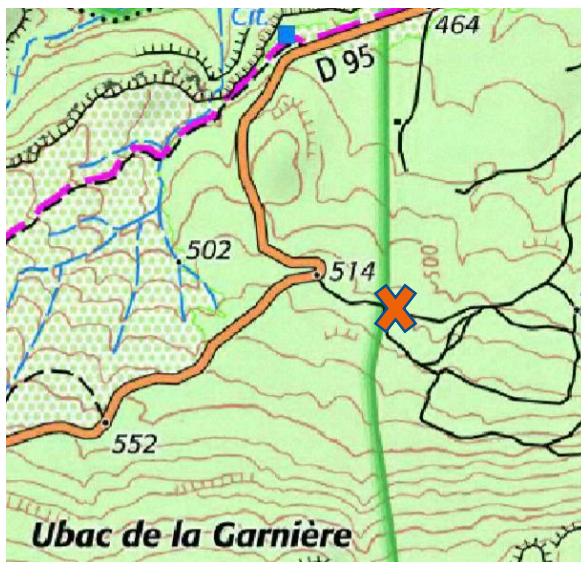
Gaétan AYACHE :
gaetan.ayache@pnr-saintebaume.fr
Noémie MINCÉ :
noemie.mince@metropoletpm.fr
Lucas MARGRIS :
natura2000@paysprovenceverteverdon.fr

ONF :
Nadine NASI :
nadine.nasi@onf.fr



Au programme :

- ✓ Présentation des directives européennes à l'origine des sites Natura 2000, et sa déclinaison dans le droit de l'environnement français.
- ✓ Adaptation de cette directive dans l'annexe verte N2000 du CNPF et rappel des obligations pour les propriétés forestières de plus de 20ha.
- ✓ Présentation des contrats forestiers N2000 et présentation de la Charte N2000.
- ✓ Atelier pratique : à la recherche des arbres à habitats !



Rendez-vous le long de la D95 à
Mazaugues vers le Plan d'Aups

Point GPS : 43.355964, 5.868809

! *La réunion peut être reportée en cas de grosses intempéries.
Prendre des chaussures adaptées aux déplacements en forêt.*



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Réunion forestière

Centre National de
la Propriété Forestière

